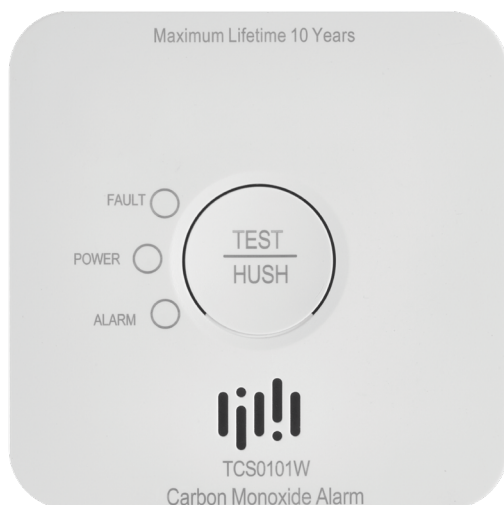


P56400S



FR|BE | Détecteur de CO



Sommaire

Consignes de sécurité et avertissements	2
Spécifications techniques	3
Description du dispositif	3
Installation et montage	4
Procédure de mise en service	5
Application mobile	8
Commandes et fonctions	10
Solutions aux problèmes, FAQ	12

Consignes de sécurité et avertissements



Lire la notice utilisateur avant d'utiliser l'appareil.



Veiller à respecter les consignes de sécurité stipulées dans la présente notice.

- Cette notice contient des consignes de sécurité importantes concernant l'installation et l'utilisation du dispositif d'avertissement.
- Il conviendra donc de lire attentivement cette notice et de la ranger ensuite afin de pouvoir la consulter en cas de besoin, ainsi qu'en cas de transmission du dispositif.
- L'installation d'un dispositif d'avertissement (d'une alarme) permettant de surveiller la concentration en CO ne vient nullement se substituer à une installation, une utilisation et une maintenance correctes des équipements brûlant du combustible. Ceci est également valable pour les systèmes de ventilation et de tirage.
- Ce dispositif d'avertissement permettant de surveiller la concentration en CO a été conçu pour protéger les personnes contre les effets aigus d'une exposition de courte durée au monoxyde de carbone. Il ne protégera cependant pas complètement les personnes qui ont un état de santé spécifique. En cas de doute, veuillez à toujours consulter un médecin.
- Une exposition de longue durée à une faible concentration de CO (>10 ppm) peut entraîner des effets chroniques. En cas de doute, veuillez à toujours consulter un médecin.
- Ce dispositif ne détecte que le monoxyde de carbone, il ne détecte pas les autres gaz. En cas de doute, quel qu'il soit, concernant l'origine du déclenchement du signal d'alarme, il conviendra toujours de supposer que le signal d'alarme s'est déclenché en raison d'une concentration dangereuse en monoxyde de carbone et tous les habitants devront donc être évacués.
- Ne pas intervenir sur les circuits électriques internes, vous pourriez les endommager et provoquer une annulation immédiate de la validité de la garantie. Cet appareil ne devrait être réparé que par un spécialiste qualifié.
- Pour le nettoyage, utiliser un chiffon doux légèrement humide. Ne pas utiliser de dissolvants ou de produits de nettoyage, ils pourraient en effet rayer les parties en plastique et altérer les circuits électriques.
- Ne pas utiliser ce dispositif à proximité d'appareils qui génèrent un champ électromagnétique.
- Ne pas exposer le dispositif à une pression excessive, des chocs, de la poussière, des températures élevées ou de l'humidité : cela pourrait provoquer un dysfonctionnement du dispositif ou des pièces en plastique.
- N'introduire aucun objet dans les orifices du dispositif.
- Ne pas immerger le dispositif dans l'eau.
- Protéger le dispositif contre les chutes et les chocs.
- N'utiliser ce dispositif que conformément aux consignes stipulées dans la présente notice.
- La responsabilité du fabricant ne pourra pas être engagée en cas de dommages apparus des suites d'une utilisation incorrecte de ce dispositif.
- Ce dispositif électrique n'a pas été conçu pour être utilisé par des personnes (enfants compris) qui ont des capacités physiques et/ou sensorielles limitées, qui ont des troubles mentaux ou qui ne sont pas suffisamment expérimentées, à moins qu'elles ne soient sous la surveillance d'une personne qui est responsable de leur sécurité ou qu'une telle personne leur ait fait suivre une formation relative à l'utilisation du dispositif. Il est nécessaire de garder les enfants sous surveillance afin qu'ils ne puissent pas jouer avec le dispositif.

Par la présente, la société EMOS spol. s r. o. déclare que l'équipement radio de type P56400S est conforme à la Directive 2014/53/UE. La version intégrale de la déclaration de conformité CE est disponible sur le site <http://www.emos.eu/download>.

Ce dispositif peut être utilisé sur la base de l'autorisation générale n° VO-R/10/07.2021-8 en vigueur.

Centre de service après-vente :

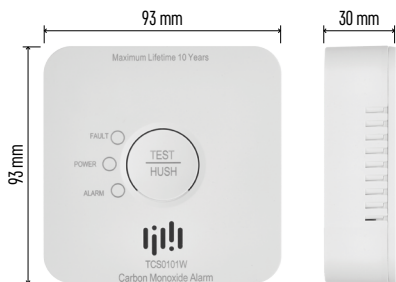
EMOS spol. s r.o., Lipnická 2844, Přerov, 750 02

Usine :

Zhejiang Jiaboer Electronic Technology Co., Ltd

No. 72, Dayantou, Tingshan Village, Dayuan Town, Fuyang District, Hangzhou City, Zhejiang Province, Chine





Spécifications techniques

Gaz détecté : monoxyde de carbone (CO)

Type de capteur : cellule électrochimique

Conforme à la norme ČSN EN 50291-1 éd.2:18

Durée de vie du dispositif : 10 ans

Appareil de type B

Température et humidité d'exploitation :

-10 à +40 °C, 15 à 93 % (sans condensation)

Indice de protection : IP20

Signalisation acoustique : >85 dB à une distance de 3 m

Alimentation : 2× pile de 1,5 V de type AA

Durée de vie supposée de la batterie en exploitation : 2 ans

Consommation :

Mode Veille : <10 µA

Mode Alarme : <60 mA

Description du dispositif

1 – Diode LED rouge „ALARM“

2 – Diode LED verte „POWER“

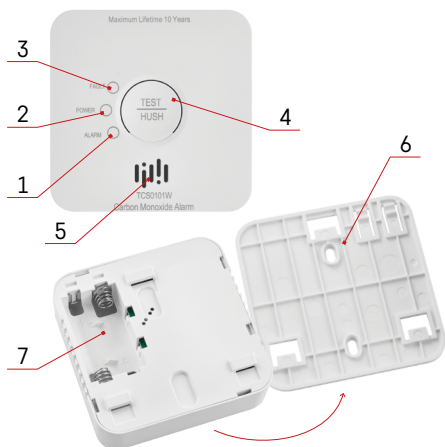
3 – Diode LED jaune „FAULT“

4 – Touche „TEST/HUSH“

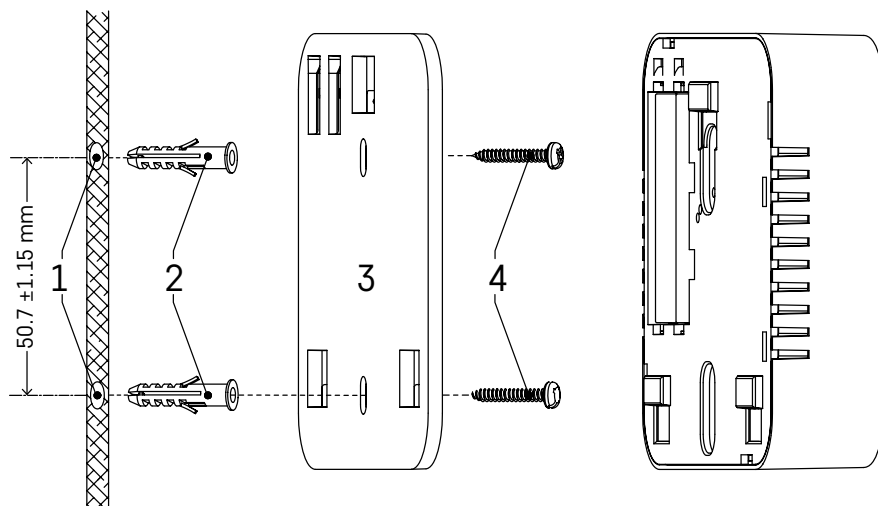
5 – Forte sirène

6 – Embase d'installation

7 – Compartiment destiné aux piles



Installation et montage



- 1 – Orifices dans le mur
- 2 – Chevilles
- 3 – Embase d'installation
- 4 – Vis

Percer deux orifices (\varnothing de 5 mm) dans le mur (1). La distance séparant les deux orifices devrait être de 52 mm. Introduire des chevilles (2) dans les orifices, présenter l'embase d'installation (3) et la fixer au mur à l'aide de vis (4).

Introduire des piles dans le détecteur et faire un test de fonctionnement (voir le Mode des essais).

Si le détecteur est opérationnel, installer la face arrière du détecteur sur l'embase d'installation.



Procédure de mise en service

Introduire des piles (2× pile de 1,5 V de type AA) dans le compartiment situé sur la face arrière du dispositif. N'utiliser que des piles alcalines de même type, ne jamais utiliser de piles rechargeables de 1,2 V car leur tension est trop faible.

Avertissement :

Si les deux piles ne sont pas correctement introduites, il n'est pas possible de mettre l'embase d'installation en place !

Une fois les piles introduites, les trois diodes LED clignotent successivement («ALARM», «POWER», «FAULT»). Le détecteur se placera automatiquement en mode de préchauffage et ce, durant 5 minutes (la diode LED rouge «ALARM» clignote 1× toutes les 4 secondes).

Après que ces 5 minutes se seront écoulées, la diode LED verte «POWER» clignotera 1× toutes les 50 secondes, ce qui signifie que le détecteur est opérationnel.

Mode des essais

En cas de besoin, ou chaque fois que vous remplacez la pile, il est nécessaire de vérifier le caractère opérationnel de l'alarme.

Appuyer sur la touche «TEST/HUSH» et la maintenir enfoncée, l'alarme émettra simultanément 4 bips sonore/4 clignotements de la diode LED rouge «ALARM» toutes les 5 secondes.

Relâcher la touche «TEST/HUSH», l'alarme est prête à être utilisée.

Afin d'être certains que l'alarme est toujours fonctionnelle, il convient de réaliser cet essai 1× par semaine.

Commentaire :

Les signaux acoustique et optique qui sont observés lors des essais ne sont émis que pour indiquer que l'alarme est opérationnelle. Cela ne signifie nullement qu'une présence de CO a été détectée.

État de défaut

Si l'alarme se trouve en état de défaut, elle n'est pas opérationnelle et elle ne mesure pas la concentration en CO dans l'espace.

Un état de défaut sera signalé par 2 bips sonores/2 clignotements de la diode LED jaune «FAULT» toutes les 50 secondes.

Remplacer immédiatement les piles.

Effectuer un essai de fonctionnement.

Le signal acoustique peut être temporairement réduit au silence en appuyant sur la touche «TEST/HUSH» et ce, pour une période d'une durée de 14 heures (une fois cette période écoulée, le signal acoustique se réactivera).

La diode LED jaune «FAULT» vous avertira toujours que le détecteur est en état de défaut.

Si un état de défaut est toujours signalé après que vous avez replacé les piles, il sera nécessaire de prendre contact avec un centre de SAV.

Piles déchargées

Le fait que les piles de l'alarme soient déchargées est signalé par 1 bip sonore/1 clignotement de la diode LED jaune «FAULT» toutes les 50 secondes.

L'alarme n'est alors pas opérationnelle et elle ne mesure pas la concentration en CO dans l'espace.

Remplacer immédiatement les piles et effectuer un test pour vérifier que le dispositif est opérationnel.

Pour des raisons de prévention, nous vous recommandons de remplacer les piles 1× par an.

Le signal acoustique peut être temporairement réduit au silence en appuyant sur la touche «TEST/HUSH» et ce, pour une période d'une durée de 14 heures (une fois cette période écoulée, le signal acoustique se réactivera).

La diode LED jaune «FAULT» vous avertira toujours que le détecteur est en état de défaut.

FIN DE LA DURÉE DE VIE DE L'ALARME

Après une période de 10 années à compter de sa fabrication, l'alarme doit être remplacée et ne peut plus être utilisée.

La date de fabrication et de remplacement est indiquée sur la face arrière du dispositif, sur l'étiquette.

Une fois que l'alarme sera arrivée en fin de vie, le dispositif vous le signalera comme suit :

3 bips sonores/3 clignotements de la diode LED jaune «FAULT» toutes les 50 secondes.

Le signal acoustique peut être temporairement réduit au silence en appuyant sur la touche «TEST/HUSH» et ce, pour une période d'une durée de 14 heures (une fois cette période écoulée, le signal acoustique se réactivera). La diode LED jaune «FAULT» vous avertira toujours que le détecteur est en état de défaut.

Avertissement signalant la présence de CO

Si le détecteur détecte une concentration de CO dangereuse, un avertissement optique et sonore sera activé. Toutes les 5 secondes, vous entendrez et verrez simultanément 4 bips sonores/4 clignotements de la diode LED rouge «ALARM».

Dans l'application, vous visualiserez le taux de CO (0 à 999 ppm).

Cet avertissement restera actif tant qu'une présence de CO sera détectée, tant que le taux de CO ne sera pas redescendu sous la concentration dangereuse ou tant que vous n'aurez pas manuellement réduit le dispositif au silence.

Le signal acoustique peut être temporairement réduit au silence en appuyant sur la touche «TEST/HUSH» et ce, pour une période d'une durée de 14 heures (une fois cette période écoulée, le signal acoustique se réactivera). La diode LED jaune «FAULT» vous avertira toujours que le détecteur est en état de défaut.

Réduction au silence manuelle de l'alarme en cas de détection de CO

Si une présence de CO est signalée, il est possible de réduire manuellement le signal sonore au silence. Appuyer sur la touche «TEST/HUSH», le signal sonore sera réduit au silence pour une période de 10 minutes. Entre-temps, la diode LED rouge «ALARM» continuera de clignoter.

Commentaire :

L'avertissement se réactivera au plus tard dans les 10 minutes qui suivent le moment où vous avez appuyé sur la touche «TEST/HUSH», si la concentration en CO est égale ou supérieure à 150 ppm.

Comment se comporter si une présence de CO est détectée dans le bâtiment

Si une présence de CO est signalée dans le bâtiment, il conviendra de rester calme et de prendre les mesures suivantes :

Arrêter d'utiliser tous les dispositifs brûlant du combustible et, si c'est possible, les éteindre.

Réduire l'alarme au silence en appuyant sur la touche «TEST/HUSH».

Avertir toutes les personnes qui se trouvent dans le bâtiment !

Ouvrir toutes les portes et fenêtres et aérer.

Si l'alarme perdure, quitter le bâtiment.

Appeler le 112 et l'organisme de SAV de votre dispositif brûlant du combustible et demander au fournisseur de vous aider à rechercher et à éliminer la source de monoxyde de carbone.

Vérifier que toutes les personnes ont bien quitté le bâtiment !

Laisser les portes et les fenêtres ouvertes tant que l'alarme reste active.

Faire en sorte que toutes les personnes qui montrent des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées) soient sous contrôle médical.

Avertir le médecin que vous suspectez une inhalation de monoxyde de carbone.

Ne plus utiliser les dispositifs brûlant du combustible tant qu'ils n'auront pas été contrôlés par une personne agréée.

Commentaire :

Outre les appareils et dispositifs qui brûlent du combustible, d'autres sources de monoxyde de carbone peuvent exister. Citons par exemple : les émissions de feux qui couvent, une grande quantité de fumée de tabac, etc.

Le monoxyde de carbone (CO), qu'est-ce que c'est ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, invisible et très toxique. Il est produit par la combustion imparfaite de combustibles tels que le bois, le charbon de bois, le charbon, le mazout, la paraffine, l'essence, le gaz naturel, le propane, le butane, etc. et il est aussi présent dans la fumée de cigarette. Des concentrations dangereuses de CO peuvent être observées si des équipements sont défectueux ou mal entretenus, si un conduit de fumée est obstrué ou si une pièce n'est pas correctement ventilée. La gravité de l'intoxication au CO par inhalation dépendra de la concentration (exprimée en nombre de particules par million, ppm) et de la durée de l'exposition.

Concentration	Symptômes
100 ppm	Aucun symptôme – sans danger
200 ppm	Légers maux de tête
400 ppm	Forts maux de têtes après 1 à 2 heures d'exposition
800 ppm	Forts maux de têtes après 45 minutes d'exposition, nausées, syncope et perte de conscience après 2 heures d'exposition, décès dans les 3 heures
1 000 ppm	Concentration dangereuse – perte de conscience après 1 heure d'exposition
1 600 ppm	Nausées, forts maux de tête et vertiges après 20 minutes d'exposition, décès dans l'heure
3 200 ppm	Nausées, forts maux de tête et vertiges après 5 à 10 minutes d'exposition, perte de conscience après 30 minutes d'exposition
6 400 ppm	Forts maux de tête et vertiges après 1 à 2 minutes d'exposition, perte de conscience après 10–15 minutes d'exposition
12 800 ppm	Perte de conscience immédiate, danger de mort après 1 à 2 minutes d'exposition

L'installation doit être réalisée par une personne compétente. Dans l'idéal, un dispositif d'avertissement devrait être installé dans chacune des pièces où se trouve un équipement brûlant du combustible. Nous vous recommandons vivement d'installer aussi des dispositifs d'avertissement dans les chambres et dans les pièces où vous passez beaucoup de temps.

Si le dispositif d'avertissement est installé dans la même pièce que le dispositif brûlant du combustible :

- Installer le dispositif d'avertissement à proximité du plafond et au-dessus des bords supérieurs des fenêtres et des portes.
- En cas d'installation au plafond, le dispositif d'avertissement doit se trouver à au moins 30 cm des murs.
- En cas d'installation sur un mur, le dispositif d'avertissement doit être placé à au moins 15 cm du plafond et 180 cm au-dessus du sol.
- Ne pas installer le dispositif d'avertissement dans des espaces tels que des plafonds voûtés, un toit en bâtière.
- Ne pas installer le dispositif d'avertissement à proximité des orifices de ventilation ou des fenêtres/des portes qui s'ouvrent sur l'extérieur.
- Ne pas installer le dispositif d'avertissement derrière des tentures/du mobilier car vous réduiriez sa capacité à détecter correctement la concentration en CO.
- Ne pas installer le dispositif d'avertissement dans un local où la température est inférieure à -10 °C ou supérieure à 40 °C.
- Autant que possible, installer le dispositif d'avertissement à hauteur des yeux afin que vous puissiez facilement contrôler l'état des diodes LED.
- Si vous n'installez qu'un seul dispositif d'avertissement, il conviendra de le placer à proximité de votre chambre à coucher (pas dans la cave, etc.).
- Vérifier que lorsque vous vous trouvez dans la pièce où vous dormez, vous entendez correctement tous les dispositifs d'avertissement que vous avez installés.
- Le dispositif d'avertissement doit être installé à l'horizontale, à une distance de 1 à 3 m de la source de CO potentielle qui est la plus proche.
- Il est interdit de recouvrir les orifices de ventilation du dispositif d'avertissement.
- Ne pas pulvériser de produits en aérosols à proximité et/ou en direction du dispositif d'avertissement.
- Il est interdit de peindre le dispositif d'avertissement.

Si le dispositif d'avertissement est installé dans une pièce qui ne contient pas d'équipement brûlant du combustible, il conviendra de l'installer à proximité de la zone dans laquelle les occupants respirent. Dans les espaces comprenant une seule pièce destinée à la fois au sommeil et à la vie commune, comme les studios, les caravanes ou les bateaux, le dispositif devra être installé le plus loin possible des cuisinières tout en restant à proximité de la zone dédiée au sommeil.

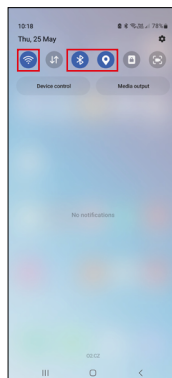
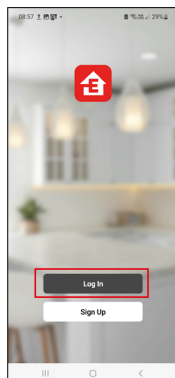


Application mobile

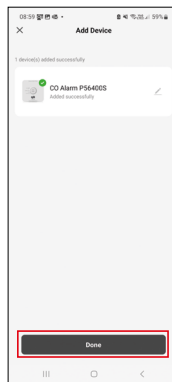
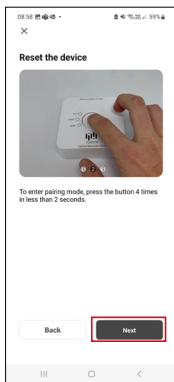
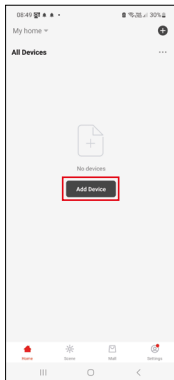


Télécharger l'application «EMOS GoSmart» pour votre appareil.
Cliquer sur le bouton «Se connecter» si vous utilisez déjà l'application.
Dans le cas contraire, cliquer sur le bouton «S'inscrire» et terminer votre inscription.

Appariement avec l'application



Introduire des piles (2x pile de 1,5 V de type AA) dans le détecteur.
Appuyer 4x sur la touche «TEST». La diode LED verte se met à clignoter rapidement. Le détecteur est en mode d'appariement.
Sur le dispositif mobile, activer la connexion Bluetooth et GPS.



Dans l'application, cliquer sur «Ajouter un appareil».

Dans la partie gauche, cliquer sur la liste «GoSmart» et sélectionner l'icône P56400S.

Procéder en suivant les consignes qui apparaissent dans l'application et saisir le nom et le mot de passe du réseau WiFi de 2,4 GHz.

Dans les 2 minutes qui suivent, l'appareil s'appariera à l'application et la diode LED verte s'arrêtera de clignoter.

Commentaire :

Si le détecteur ne parvient pas à s'apparier, répéter la procédure.

Le réseau WiFi de 5 GHz n'est pas pris en charge.

Insertion/remplacement des piles

1. Ouvrir le couvercle du compartiment destiné aux piles qui se trouve sur la face arrière du détecteur.
2. Sortir les piles qui sont déchargées.
3. Introduire deux piles neuves (2x pile de 1,5 V de type AA). Veiller à respecter la polarité des piles.
4. Refermer le couvercle.

Si les piles sont protégées par un film de sécurité, celui-ci doit être préalablement retiré.

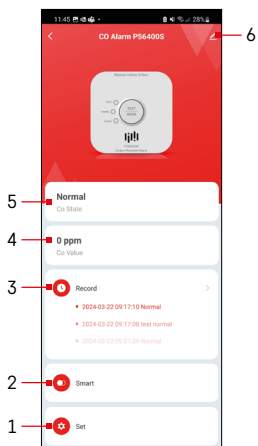
N'utiliser que des piles alcalines qui sont de même type, ne pas mélanger des piles neuves avec des piles usagées et ne jamais utiliser de piles rechargeables de 1,2V.

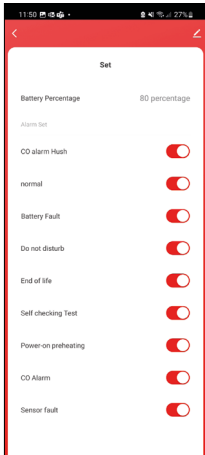


Commandes et fonctions

Menu de l'application

- 1 – Paramétrage
- 2 – Création de scènes
- 3 – Historique des compte-rendus
- 4 – Valeur du CO en ppm
- 5 – État du détecteur
- 6 – Options élargies

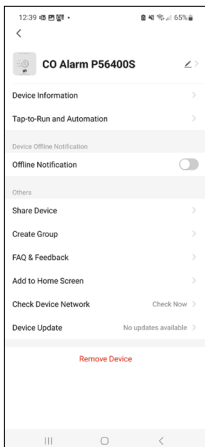




Réglages

Visualisation des notifications dans l'application :

- **Battery Percentage** – Niveau de charge des piles
- **CO alarm Hush** – Information sur le fait que l'alarme a été réduite au silence
- **Normal** – Information indiquant que le détecteur est dans un état normal
- **Battery fault** – Information indiquant que les piles sont déchargées
- **Do not disturb** – Information indiquant que les notifications relatives au déchargement des piles ont été réduites au silence
- **End of life** – Information indiquant que le détecteur est arrivé en fin de vie
- **Self checking Test** – Information indiquant que le mode d'essais a été effectué
- **Power-on preheating** – Information relative au préchauffage du détecteur
- **CO Alarm** – Informations indiquant une alarme CO
- **Sensor fault** – Information indiquant que le capteur est en état de défaut



Options avancées

- **Device information** – Informations de base sur le dispositif et son propriétaire.
- **Tap-to-Run and Automation** – Affichage des scènes et des automatisations incorporées à l'appareil.
- **Offline Notification** – Afin d'éviter l'envoi incessant de notifications, un avertissement ne vous sera envoyé que si le dispositif reste déconnecté durant plus de 30 minutes.
- **Share Device** – Partage de la gestion du dispositif avec un autre utilisateur.
- **Create Group** – Création d'un groupe de plusieurs dispositifs pouvant être gérés simultanément.
- **FAQ & Feedback** – Visualisation des questions les plus fréquentes ainsi que de leurs réponses, possibilité de nous envoyer directement une question / une suggestion / un retour.
- **Add to Home Screen** – Ajout de l'icône sur l'écran principal de votre téléphone. Grâce à cette option, vous ne serez plus obligés d'ouvrir le dispositif en passant à chaque fois par l'application, il vous suffira juste de cliquer sur l'icône ajoutée et vous serez directement redirigés vers le dispositif.
- **Check Device Network** – Test du réseau WiFi.
- **Device Update** – Mise à niveau du dispositif.



Solutions aux problèmes, FAQ

Le mode d'essais ne fonctionne pas :

- Vérifier la tension des piles, remplacer éventuellement les piles.

Le détecteur bipé/la LED clignote à divers moments :

- Le détecteur peut se trouver dans un des états suivants - voir la description dans la notice utilisateur ci-avant :
Mode de défaut, Piles déchargées, Fin de la durée de vie de l'alarme, Avertissement indiquant la présence de CO.

Il n'est pas possible d'apparier le détecteur à l'application :

- Vérifier que le détecteur et le routeur WiFi sont opérationnels.
- Maintenir les dispositifs proches l'un de l'autre lors de l'appariement.
- L'appariement ne peut être réalisé qu'avec un réseau de 2,4 GHz.

